



Achat voiture: dysfonctionnement au bout de quelques heures.

Par Lamy

Bonjour,

1- Achat voiture avec particulier .

2-contrôle technique n'affichait pas de contre visite obligatoire apparent, mentionnait des défauts d'étanchéité d'huile au niveau de la boîte de vitesse et du moteur.

4-Mode de paiement par virement en agence avec le vendeur en présence. Papiers de vente ok, reprend la route.

5-Après environ 4 heures de route voyant d'huile (compression d'huile allumé au niveau du tableau de bord), route départementale sinueuse , beaucoup de camions et de voitures, commençait à faire nuit, roulant avec les feux de détresse le temps de trouver une aire de stationnement sécurisée j'ai roulé pendant 20 km environ (même si en principe dès que voyant s'allume s'arrêter immédiatement) moteur s'éteint. A présent la voiture ne démarre plus elle est au garage Toyota.

6-.J'ai Informé aussitôt le vendeur. Ayant souscrit à une assurance temporaire limitée (véhicule destiné à export) j'ai du payer des frais de dépannage supplémentaires

7- voiture remorquée dans un garage en pleine nuit, passe la nuit dans la voiture, le week end, aussi. lundi, à mes frais envoie la voiture dans un garage Toyota certifié coût: 360 euros pour envoi étant à 50 km du garage Toyota.

8-Quelques 3 ou 4 jours après , ironie du sort, virement pas partie parce que lors de l'opération, j'ai pas mis ma nouvelle signature mais qui n'est pas enregistrée à ma banque, (mais savais pas que ça posait un problème, car lors du virement ils ont appelé ma banque pour vérifier les fonds que j'avais et j'étais présent en personne en agence avec le vendeur.

9- Garage Toyota dit que la panne est grave et que ça peut coûter cher voire dépasser même le prix d'achat de la voiture (4000 euros) en cas de changement du moteur. Garage dit pas normale voyant s'allume au bout de ce temps là le vendeur devait connaître le problème et que tout est parti de là , mais moi aussi devais m'arrêter dès apparition du voyant car risque d'endommager davantage le moteur (mais moi j'avais pas le choix ou me garer en sécurité ma vie d'abord).

10- Je souhaite demander au garage de descendre moteur voiture pour identifier problèmes avec un devis. connaître coût de réparation . Parti faire enregistrer ma signature à ma banque par après, mais compte tenu de la complexité de la situation, je n'ai pas procédé au virement. Moi vendeur en contact tel et mail, lui veut le virement et dit veut après "M'AIDER" pour les réparations , mais je doute.

J'ai fait des propositions au vendeur:

1 -Faire le virement sur le compte du garage pour que le prélèvement soit fait en fonction des réparations et il encaisse délicat:

VOUDRAIS SAVOIR:

Quels risques pour moi? en cas de plainte? il a menacé d'aller à la gendarmerie? quel sera le motif de la plainte? c'est vrai j'ai la voiture + clé avec les papiers de vente, mais elle est au garage et il se trouve avant arrivée du virement un problème de voyant s'est manifesté avec la compression.

Puis- je au pire des cas lui restituer la voiture sachant que quand j'ai pris la voiture elle démarrait et maintenant ce n'est plus le cas?

Dois je li verser la moitié de la somme en attendant par exemple 2300 euros sur 4500?

Faire venir un expert? Même si tout part du voyant qui s'est allumé et si j'ai roulé pour me garer(danger sur la route) les dégâts se sont aggravés au niveau du moteur?

Quelles garanties dois je exiger s'il s'engage à réparer la voiture, car c'est parole contre parole?

Une action en justice de sa part contre moi serait elle coûteuse pour lui ? et ça va durer combien de temps? les risques pour moi?

Et si moi je tente une action en justice contre lui ?

Merci d'avance.

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement